COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN
GEMEENTE SINT-JANS-MOLENBEEK

CONSEIL COMMUNAL DU 10 JUIN 2025
GEMEENTERAAD VAN 10 JUNI 2025

NOTES EXPLICATIVES
TOELICHTINGSNOTA

Ouverture de la séance à 18:00
Opening van de zitting om 18:00

SÉANCE PUBLIQUE - OPENBARE ZITTING

1 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Mohamed Arabi - Conseiller communal TFA, concernant les violences survenues à Molenbeek le dimanche 4 mai 2025.- report du 21/05/2025**

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs du Collège,

Je prends la parole aujourd'hui avec colère, tristesse, mais surtout avec un profond sentiment d'abandon.Ce dimanche 4 mai, en marge de la finale de la Coupe de Belgique entre Anderlecht et le Club de Bruges, Molenbeek a vécu une scène d'anarchie totale.Tout a commencé au métro Ribaucourt, lorsqu'un groupe important de supporters du Club de Bruges est arrivé dans notre commune. Alors même que le match se jouait à plusieurs kilomètres, au Stade Roi Baudouin, ces individus ont ciblé notre quartier dès leur arrivée dans la capitale

Ils ont semé la terreur :• Des vitrines ont été brisées,• Des voitures ont été vandalisées,• Des habitants, dont des familles, ont été intimidés,• Certains supporters se sont même permis d'uriner en groupe sur les murs des habitations,• Et dans une rue voisine, des coups ont été portés à des riverains qui n'avaient rien demandé.

Ce n'était pas une provocation, c'était une attaque. Et ce n'était pas une surprise non plus. Les supporters du Club de Bruges sont connus depuis longtemps pour leur comportement violent lors des grands événements sportifs. Les risques étaient connus, prévisibles, documentés. Et pourtant, Molenbeek s'est retrouvée livrée à elle-même, une fois de plus. Pendant ce temps, ni patrouille visible, ni prévention, ni communication de crise. Rien.Comme si l'on devait s'habituer à ce que notre commune serve de défouloir.Et ce n'était pas qu'à Molenbeek. Un grand commerçant d a été violemment agressé alors qu'il tentait de protéger sa boutique. Ces événements ne sont pas des incidents isolés : ils révèlent une faille grave dans la gestion de la sécurité à Bruxelles.

Alors, je vous pose aujourd'hui, en tant qu'élu, mais aussi en tant que Molenbeekois, les questions suivantes :1. Étiez-vous informés, en tant que Collège, de la possibilité que ces supporters transitent par Molenbeek ?2. Une évaluation de risque a-t-elle été faite, comme cela aurait dû être le cas pour un match à risque ?3. La police locale avait-elle reçu des consignes ? Si oui, où étaient les patrouilles ?4. La STIB avait-elle alerté la commune ou coordonné avec la police ?5. Les caméras de surveillance ont-elles permis d'identifier les auteurs ? Un suivi judiciaire est-il prévu ?6. Quels soutiens sont prévus pour les riverains et commerçants qui ont subi des dégâts ?7. La commune va-t-elle se constituer partie civile ?8. Et surtout : quelles mesures concrètes et immédiates comptez-vous prendre pour que Molenbeek ne revive plus jamais cela ?9. Le 18 mai, un nouveau match est prévu.Qu'avez-vous prévu cette fois ? Allez- vous encore laisser notre commune sans protection, ou allez-vous enfin prendre les mesures nécessaires avant qu'il ne soit trop tard ?Mercie les mesures nécessaires avant qu'il ne soit trop tard ?Merci

---

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Mohamed Arabi - Gemeenteraadslid TFA, betreffende het geweld dat plaatsvond in Molenbeek op zondag 4 mei

2025.- uitstel van 21/05/2025

---

2 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Emre Sumlu, Conseiller communal ECOLO GROEN, relative à aux violences du 4 mai 2025.- report du 21/05/2025**

Le dimanche 04 mai 2025, nous avons été tous·tes choqué·es par la violence qu'ont subiles habitant·es du quartier maritime de Molenbeek. Ces horreurs ont été infligés par un bande dehooligans de Club Brugge. Cette bande a pu se promener librement dans le quartier et ena 'profité' pour attaquer nos habitants avec une intention purement raciste et islamophobe. Ils ontvoulu donner une 'leçon' aux "arabes", "immigré·es" et"musulman·es" … du racisme pure! Maiscomment cette situation a-t-elle pu arriver? Les autorités politiques ne pouvaient-elles pasl'empêcher?Pourquoi l'arrivée de la police a mis autant de temps? Quels sont les responsables : la commune, larégion, le fédéral, certains partis politiques, certainement ceux de l'extrême-droite?C'est tout ça : à notre sens, c'est une responsabilité collective !Une responsabilité collective, c'est d'abord la responsabilité du collège et du bourgmestre. Undes rôles crucial de la commune, donc du collège, est de pouvoir assurer la sécurité deses habitant·es. Oui, c'est le rôle du collège via sa police locale dont le bourgmestre est chef.Pourquoi les événements qui ont commencé sur la zone de Bruxelles-Ville n'ont pas été directementencadrés ? Pourquoi ces individus qui avaient déjà été violents, ont pu sortir de la zone de police de Bruxelles-Ixelles?Pourquoi la police ne les a pas accompagnés directement?Est-ce que le bourgmestre de la ville de Bruxelles a averti son homologue molenbeekoisdirectement? Si oui, comment le bourgmestre de Molenbeek a pris des mesures d'urgence?Une fois que les événements ont eu lieu, le bourgmestre faisant fonction ne s'est pas directementrendu sur place? Pourquoi cette présence tant attendue pour rassurer les habitant·es a-t-elle prisautant de temps? Et nous voulons savoir quelle est la suite? Comment le collège compte-t-il mettre en place un soutien psychologique et possiblement aussijuridique, tout d'abord pour les habitant·es qui ont subi ces agressions directement et ensuitetoutes les personnes habitant dans ce quartier? Ce soutien pourra-t-il être élargi également auxjeunes de nos quartiers via les ASBL communaux ?Comment les dégâts physiques seront dédommagés? Qui paiera les dégâts survenus dans lecommerce de bricolage, les véhicules de certain·es citoyen·nes?Dans cette responsabilité collective, nous voulons également que le collège de Molenbeekdemande des comptes au niveau du fédéral. Tout d'abord, nous demandons une condamnationferme de la part du premier ministre / ministre de l'intérieur et de tous ceux qui crient à la tolérancezéro et dénoncent l'insécurité dans Bruxelles quand il s'agit de stigmatiserles Bruxellois·es et Molenbeekois·es. Nous voulons comprendre pourquoi un match, qui est connude tous·tes à l'avance, qui a un caractère à haut risque, n'a pas fait l'objet d'effectifs policiers plusimportants? Nous souhaitons que des poursuites judiciaires soient engagées pour les personnesarrêtées ou clairement identifiées sur les images. Un protocole "sécurité matchs à hautsrisques" doit être mis en place et respecté et qu'il soit rendu public, partagé avec les clubs,supporters, commerçants et habitant·es.Et pour terminer, Molenbeek et ses habitant·es continuent d'être stigmatisé·es à l'échelle nationale,autant par les hommes et femmes politiques que par les différents types de médias. Ici aussi, ils'agit d'une responsabilité collective. Chacun·e doit être conscient·e des dangers de ses propostenus à l'égard de toute une population qui y vit, qui y travaille comme tout le monde. Chaque motqui les stigmatise, c'est un argument de plus pour les membres des groupes d'extrême-droite.Nous avons constaté avec stupeurs la violence que tous·tes les habitant·es du quartier maritime ontsubi ce dimanche 04 mai 2025.Emre SUMLU, Chef de groupe Ecolo-Groen

---

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Emre Sumlu, Gemeenteraadslid ECOLO GROEN, over het geweld op 4 mei 2025.- uitstel van 21/05/2025

---

3 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Garcia, Conseillère communale MR, relative à la gestion préoccupante de la piscine olympique de Molenbeek.- report du 23/04/2025- report du 21/05/2025**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Le vendredi 7 mars, la piscine olympique de Molenbeek a dû fermer ses portes, cette fois faute d'un encadrement suffisant. Un seul surveillant était présent, alors que la réglementation impose la présence de deux personnes minimum pour garantir la sécurité des baigneurs. Dans ces conditions, l'accès au bassin n'a pas pu être maintenu, privant une fois de plus les usagers d'un service public essentiel.

Cet événement met en lumière des problèmes de gestion préoccupants qui nuisent à la qualité du service rendu aux citoyens :

• Un entretien des installations laissé à l'abandon :

• Douches en mauvais état,

• Toilettes sales, manque évident d'entretien et d'hygiène,

• Pourtant, près de 9 millions d'euros d'argent public ont été investis pour la rénovation de la piscine entre 2014 et 2015. Comment expliquer un tel manque d'entretien malgré ces investissements conséquents ?

• Un manque d'organisation préoccupant :

• Absence de planification pour garantir une disponibilité suffisante d'encadrants,

• Fermeture soudaine sans communication claire aux usagers,

• Aucune transparence sur les mesures prises pour éviter que cela ne se reproduise.

Face à ce constat, nous souhaitons des réponses claires :

1. Pourquoi une telle désorganisation qui mène à la fermeture soudaine de la piscine ?

2. Quels sont les moyens alloués pour assurer un entretien correct des infrastructures et pourquoi l'état des installations reste-t-il insatisfaisant malgré les investissements réalisés ?

3. Quelles mesures concrètes vont être mises en place pour garantir un encadrement suffisant et éviter que ce type de fermeture ne se reproduise ?

4. Pourquoi la communication sur ces fermetures est-elle si opaque, laissant les usagers devant le fait accompli sans anticipation ni solution alternative ?

Il est regrettable que les citoyens de Molenbeek soient privés d'un accès à leur piscine en raison d'un manque flagrant d'anticipation et d'organisation.

Nous attendons des engagements concrets et immédiats pour assurer le bon fonctionnement de cette infrastructure essentielle.

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Garcia, Gemeenteraadslid MR, over het zorgwekkende beheer van het Olympisch zwembad van Molenbeek.- uitstel van 23/04/2025- uitstel van 21/05/2025

4 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Mahdaoui, Conseiller communal TFA, relative à la buvette du stade du Sippelberg - Report du 19/03/2025.- report du 23/04/2025**

Monsieur le Président du Conseil,
Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,

J'ai récemment appris que l'attribution de la buvette du complexe sportif du Sippelberg a été accordée à un nouveau club, qui ne compte à ce jour qu'un nombre limité de membres. Cette décision soulève plusieurs interrogations, notamment en ce qui concerne les critères ayant guidé ce choix.

En effet, deux clubs historiques et dynamiques de notre commune, le **Jeunesse Molenbeek**, qui encadre plus de **600 jeunes**, et le **club de mini-foot Espoirs Molenbeek**, évoluant en **1ère division de futsal**, auraient pu bénéficier de cette infrastructure pour soutenir leurs activités et assurer un service de qualité aux nombreux sportifs et supporters qui fréquentent le site.

Dès lors, je souhaite obtenir des éclaircissements sur les points suivants :
1. Quels ont été les critères précis utilisés pour attribuer cette buvette ?
2. Pourquoi les clubs ayant un ancrage fort à Molenbeek et rassemblant un grand nombre de jeunes n'ont-ils pas été prioritaires ?
3. Une concertation a-t-elle eu lieu avec les clubs existants avant cette attribution ?
4. Quelles garanties sont apportées pour que cette buvette soit gérée de manière optimale au service des usagers du Sippelberg ?

Étant donné l'importance du sport et des infrastructures pour la jeunesse et le dynamisme de notre commune, il me semble essentiel d'assurer une gestion équitable et transparente de ces ressources.

Dans l'attente de vos réponses, je vous remercie d'avance pour l'attention portée à cette interpellation.

Rachid Mahdaoui conseiller communal
Chef de groupe Team Fouad Ahidar

Rachid Mahdaoui

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Mahdaoui, Gemeenteraadslid TFA, met betrekking tot de cafetaria van het stadium Sippelberg - Uitstel van 19/03/2025.- uitstel van 23/04/2025

5 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par monsieur Didier MILIS, Conseiller communal MR, relative à la gestion du stationnement par parking brussels à Molenbeek-Saint-Jean.- report du 23/04/2025- report du 21/05/2025**

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,

La gestion du stationnement en voirie à Molenbeek, assurée par parking.brussels, continue de faire l'objet de nombreuses critiques de la part des habitants. Beaucoup pointent un service peu réactif, des démarches complexes, un manque d'écoute, et un traitement inégal des situations.

À cette insatisfaction vient désormais s'ajouter une nouvelle source de mécontentement : l'augmentation des tarifs de stationnement, prévue à partir du 5 mai prochain, suite à l'indexation décidée au niveau régional. Cette hausse des prix, dans un contexte économique déjà difficile pour de nombreux Molenbeekois, est particulièrement mal perçue, d'autant qu'elle ne s'accompagne d'aucune amélioration tangible du service. Certaines communes Bruxelloises envisagent de reprendre la main, Il est donc légitime de s'interroger sur la pertinence de maintenir telle quelle la convention entre Molenbeek et parking.brussels.

Je souhaite dès lors poser les questions suivantes au Collège :

1. Une évaluation du service fourni par parking.brussels a-t-elle été menée récemment à l'échelle de la commune ?

2. Le Collège envisage-t-il de renégocier la convention ou d'étudier la possibilité d'une reprise en gestion communale ?

3. La commune a-t-elle exprimé ou compte-t-elle exprimer ses préoccupations concernant l'augmentation tarifaire et ses conséquences pour les habitants ?

4. Des mesures concrètes sont-elles prévues pour améliorer la qualité du service de stationnement à Molenbeek et répondre aux attentes légitimes des citoyens ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Didier MILIS
Conseiller communal
Chef de groupe

Gemeentesecretariaat - Interpellatie van de heer Didier MILIS, MR gemeenteraadslid, over het parkeerbeheer door parking brussels in Sint-Jans-Molenbeek.- uitstel van 23/04/2025- uitstel van 21/05/2025

---

6 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par monsieur Didier Van Merris, Conseiller communal MR, relative au réaménagement de l'Avenue du Scheutbosch - justification, priorités**

et mesures d'accompagnement- report du 23/04/2025- report du 21/05/2025

Madame la Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Échevins,

Chers collègues,

Je souhaite interpeller le Collège au sujet des travaux de réaménagement de l'Avenue du Scheutbosch, dont l'annonce officielle indique un budget de 1.083.507,13 euros et une durée estimée de mars à l'automne 2025.

Si l'amélioration des infrastructures communales est une nécessité, ce projet soulève plusieurs interrogations majeures, notamment au regard de la situation budgétaire actuelle de notre commune. Dès lors, je souhaiterais obtenir des clarifications sur les points suivants :

1) En quoi consistent précisément ces travaux ?

• Quel est leur périmètre exact et quels types d'aménagements sont prévus ?

• Quels objectifs concrets vise-t-on à atteindre avec ce réaménagement (sécurité, mobilité, environnement, embellissement, etc.) ?

2) Pourquoi cette rue en particulier a-t-elle été priorisée ?

• D'autres axes de Molenbeek nécessitent également des interventions urgentes. Quels critères ont conduit à sélectionner l'Avenue du Scheutbosch pour un investissement d'un tel montant ?

• Une étude d'impact ou un rapport sur l'état de cette voirie a-t-il été réalisé pour justifier ce choix ?

3) Justification budgétaire

• Dans un contexte financier où chaque dépense doit être optimisée, comment justifie-t-on une enveloppe dépassant 1 million d'euros pour ce projet ?

• Y a-t-il eu une analyse coût-bénéfice démontrant l'urgence et la rentabilité de ces travaux pour la collectivité ?

4) Mesures pour atténuer l'impact des travaux sur les riverains

• Ces travaux, s'étalant sur plus de six mois, risquent d'affecter fortement la mobilité et la vie des habitants et commerçants du quartier.

• Quelles solutions sont prévues pour minimiser les nuisances et garantir l'accessibilité ?

• Un plan de circulation temporaire sera-t-il mis en place ?

• Des compensations ou des mesures d'accompagnement sont-elles envisagées pour les riverains et commerçants impactés ?

Au vu des sommes engagées et des conséquences potentielles sur les habitants, il est impératif d'apporter des réponses précises et de s'assurer que ces travaux correspondent à une véritable priorité pour notre commune.

Dans l'attente de vos éclaircissements, je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Didier VAN MERRIS
Conseiller communal

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Didier Van Merris, MR gemeenteraadslid, over de heraanleg van de Scheutboschlaan - verantwoording, prioriteiten en begeleidende maatregelen- uitstel van 23/04/2025- uitstel van 21/05/2025

---

7 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par monsieur Didier Van Merris, Conseiller communal MR, relative au coût des destruction des bonbonnes de protoxyde d'azote - dette présumée envers Renewi et gestion structurelle du phénomène- report du 23/04/2025- report du 21/05/2025**

Madame la Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les membres du Collège,

Depuis plusieurs années, notre commune est confrontée à une recrudescence de bonbonnes de protoxyde d'azote abandonnées dans l'espace public. Ce phénomène, bien connu pour ses impacts sur la santé publique, la sécurité et la propreté urbaine, entraîne également un coût budgétaire important pour la commune.

Des données récentes indiquent que :

- Le traitement d'une bonbonne de protoxyde d'azote peut coûter jusqu'à 348 euros l'unité, incluant collecte, transport et destruction.
- Le coût est généralement estimé entre 1,06 € et 1,25 € HTVA par kilogramme.
- À cela s'ajoutent des frais annexes tels que la location de conteneurs (environ 8,49 € HTVA/unité) et les frais logistiques.

À la lumière de ces éléments, je souhaite interpeller le Collège sur plusieurs points :

1. Quel est le coût total annuel pour la commune lié à la gestion des bonbonnes de protoxyde d'azote ?
Disposez-vous de données consolidées pour les dernières années (quantité de bonbonnes, tonnage, coût global) ?
2. Quel est le plan d'action mis en place par la commune pour lutter contre la prolifération de ces

bonbonnes ?
Quelles sont les mesures prévues en matière de prévention, de verbalisation, de sensibilisation et de coordination avec les partenaires (zones de police, écoles, associations, etc.) ?
3. Il m'a été rapporté que la commune serait en retard de paiement envers l'entreprise Renewi pour un montant d'environ 300.000 euros, entreprise à laquelle nos services déposent ces bonbonnes.

- Pouvez-vous confirmer cette information ?
- Quelle en est la cause ? Depuis quand ces factures sont-elles en souffrance ?
- Cette dette a-t-elle ou risque-t-elle d'avoir un impact sur la continuité du service de collecte et de traitement ?
- Quelles mesures le Collège entend-il prendre pour éviter une interruption de service ou une aggravation de la situation ?

Enfin, il me semble essentiel que notre commune dispose non seulement d'un plan de gestion rigoureux, mais aussi d'une stratégie préventive ambitieuse, tant sur le plan budgétaire que sur le plan éducatif. Laisser ces déchets s'accumuler ou négliger leur traitement compromet à la fois la salubrité publique et la crédibilité de l'action communale.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses

Didier VAN MERRIS
Conseiller communal

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Didier Van Merris, gemeenteraadslid MR, over de kosten van de vernietiging van lachgasflessen - vermeende schuld aan Renewi en structureel beheer van het fenomeen- uitstel van 23/04/2025- uitstel van 21/05/2025

---

8 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par monsieur Didier MILIS, Conseiller communal MR, relative à la tentative de suicide à l'Athénée Royal du Sippelberg- report du 23/04/2025- report du 21/05/2025**

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,

Nous souhaitons attirer votre attention sur des faits extrêmement préoccupants qui ont récemment touché un établissement scolaire situé sur le territoire de notre commune.

À l'Athénée du Sippelberg, deux tentatives de suicide ont eu lieu en l'espace de trois mois. Ces événements tragiques secouent toute une communauté scolaire et soulèvent des questions profondes sur l'accompagnement psychosocial des jeunes, leur santé mentale, et le rôle que les autorités locales peuvent jouer face à de telles détresses.

Même si cet établissement ne relève pas du réseau d'enseignement communal, il n'en reste pas moins une école fréquentée des jeunes Molenbeekois , leur sécurité, leur bien-être et leur avenir concernent l'ensemble de la collectivité et donc aussi la commune.

C'est pourquoi nous souhaitons poser les questions suivantes :

1. Le Collège communal a-t-il été informé officiellement de ces deux tentatives de suicide

survenues à l'Athénée du Sippelberg ?

2. Si oui, des contacts ont-ils été pris avec la direction de l'école, le réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement ou les services d'aide concernés ?

3. La commune envisage-t-elle de soutenir ou de proposer des actions de prévention du mal-être psychologique des jeunes à l'échelle locale, en lien avec les écoles secondaires de tous réseaux ?

4. Une cellule de concertation ou de crise est-elle prévue pour rassembler les acteurs de terrain (PMS, AMO, maisons de jeunes, services de santé mentale, police, etc.) ?

5. De quelle manière la commune peut-elle, dans les limites de ses compétences, contribuer à renforcer les dispositifs de soutien aux jeunes en souffrance dans nos écoles ?

Ces événements nous rappellent avec force que la souffrance psychologique des jeunes est une réalité urgente, qui exige des réponses concrètes, collectives et coordonnées.

Nous appelons le Collège à faire preuve de solidarité institutionnelle et à mobiliser les leviers disponibles pour soutenir la prévention et l'accompagnement psychologique dans nos écoles.

Merci pour vos réponses,

Didier MILIS
Conseiller communal
Chef de groupe

Gemeentesecretariaat - Interpellatie van de heer Didier MILIS, MR gemeenteraadslid, over de zelfmoordpoging in het Koninklijk Atheneum Sippelberg.- uitstel van 23/04/2025- uitstel van 21/05/2025

---

9 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Aissati, Conseiller communal Team Fouad Ahidar, relative à la réforme du projet Arizona concernant les allocations de chômage qui vise à encourager le retour à l'emploi. - report du 23/04/2025- report du 21/05/2025**

Madame la Bourgmestre, cher(e)s conseiller(e)s, et échevins,

Je souhaiterais attirer votre attention sur la réforme du projet Arizona concernant les allocations de chômage, qui vise à « encourager le retour à l'emploi ». Pour rappel, cette réforme prévoit une durée maximale de 2 ans d'indemnisation chômage pour les personnes ayant travaillé au minimum 146 jours par an pendant 5 ans. Des exceptions existent pour les personnes de 55 ans et plus, ayant une carrière de 30 ans en 2025, et pouvant aller jusqu'à 35 ans de carrière en 2030. Aujourd'hui, je souhaite que nous nous penchions sur les conséquences sociales de cette réforme, notamment pour les personnes vulnérables qui risquent d'être exclues du système. Les groupes les plus touchés seront sans doute les travailleurs précaires et les jeunes sans expérience professionnelle. Ces derniers seront probablement les plus impactés par cette mesure. Sur le plan social, nous pourrions assister à une augmentation de la pauvreté, avec des conséquences directes sur notre commune. En effet, face à des budgets déjà serrés,

nous risquons de voir la situation se détériorer encore davantage. Une exclusion accrue des chômeurs sans ressources pourrait entraîner une hausse des demandes auprès du CPAS, mettant ainsi une pression supplémentaire sur nos finances locales. A titre d'information, on estime que la limitation de l'allocation de chômage dans le temps, concerne environ 36 000 personnes en région Bruxelloise, dont 23000 qui seraient à charge des CPAS (selon Brulocalis). Aujourd'hui, les CPAS bruxellois comptent 46000 bénéficiaires. Nous sommes donc face à une AUGMENTATION DE 50 % dans des CPAS débordés et avec du personnel proche du burn-out. Considérant les différents éléments que je viens de vous exposer, j'adresse au Collège les demandes suivantes : 1. Comment comptez-vous faire face à l'afflux de personnes exclues du chômage ? 2. Avez-vous envisagé des solutions concrètes pour accompagner cette réforme et soutenir les plus vulnérables ? 3. Le CPAS pourra-t-il faire face à cette réforme ? Y aura-t-il un durcissement lié au manque de moyens disponibles ? Nous souhaitons naturellement qu'aucune personne ne soit mise de côté. Le travailleur d'aujourd'hui peut devenir le chômeur de demain, et personne n'est à l'abri d'une situation précaire.
Je vous remercie pour votre écoute et votre attention.

Gemeentesecretariaat - Interpellatie van de heer Aissati, gemeenteraadslid Team Fouad Ahidar, over de hervorming van het Arizona-project inzake werkloosheidsuitkeringen, dat tot doel heeft mensen aan te moedigen weer aan het werk te gaan. - uitstel van 23/04/2025- uitstel van 21/05/2025

---

10 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Garcia, Conseillère communale MR, relative à l'insécurité et aux nuisances à la plaine de jeux de l'Avenue du Château.- report du 23/04/2025- report du 21/05/2025**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Depuis plusieurs semaines, les riverains de l'Avenue du Château, du Boulevard Mettewie (9/11) et de la Rue Benes disent alerter les autorités communales sur les nuisances et l'insécurité liées à la plaine de jeux située côté Daring. Pourtant, leurs plaintes et signalements seraient restés sans réponse.

Cette plaine de jeux, conçue pour les enfants de 2 à 12 ans, est aujourd'hui source de nuisances sonores, de dégradations et de problèmes d'hygiène préoccupants :

• Une fréquentation qui pose question :

• Chaque jour, notamment sur le temps de midi, des groupes plus âgés s'installent sur l'aire de jeux, entraînant une augmentation du bruit et une occupation qui ne correspond pas forcément à l'usage initial du site.

• En soirée, la plaine reste occupée tard dans la nuit, ce qui génère des nuisances sonores importantes pour les riverains dont les chambres donnent directement sur le site.

• Un manque total d'entretien et des conditions d'hygiène déplorables :

• Les déchets s'accumulent, obligeant les jardiniers à effectuer un nettoyage intensif.

• Certains riverains signalent des jets de pierres sur les chiens promenés, rendant l'environnement inconfortable pour de nombreux habitants.

• Une infrastructure mal adaptée et source de nuisances :

• La tyrolienne en particulier génère des nuisances sonores répétées, créant une gêne pour les riverains.

Face à cette situation devenue préoccupante, nous demandons des mesures immédiates :

1. Pourquoi les plaintes des riverains seraient-elles restées sans réponse jusqu'ici ?

2. Pourquoi cette plaine n'a-t-elle pas été clôturée et soumise à des horaires d'accès réglementés, comme le parc du Karreveld ?

3. Quelles mesures concrètes comptez-vous mettre en place pour assurer un meilleur entretien du site et prévenir les nuisances sonores et les incivilités ?

4. Des solutions sont-elles prévues pour mieux adapter l'usage de l'espace à la tranche d'âge prévue ?

Les riverains de l'Avenue du Château et du Boulevard Mettewie ne demandent rien d'autre que le respect de leur cadre de vie. Il est impensable qu'une infrastructure publique censée améliorer le quotidien des habitants soit devenue un facteur de nuisances et d'insécurité.

Nous attendons des engagements concrets et immédiats, avec des mesures claires pour retrouver le calme et la propreté dans ce quartier.

Gloria GARCIA-FERNANDEZ
Conseillère communale

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door mevrouw Garcia, Gemeenteraadslid MR, met betrekking tot onveiligheid en overlast op de speeltuin Kasteellaan.- uitstel van 23/04/2025- uitstel van 21/05/2025

---

11 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Milis, Conseiller communal MR, relative au respect de la législation en matière de dimensions des étals extérieurs des commerces, perception des taxes, maintien des passages libres sur les trottoirs.- report du 23/04/2025- report du 21/05/2025**

Monsieur le Président, Madame la Bourgmestre, Messieurs et Mesdames les Échevins, Chers Collègues,

Je souhaite interpeller le Collège communal sur une problématique qui impacte directement la qualité de vie des riverains, la mobilité des piétons ainsi que l'équité entre les commerçants de notre commune et aussi sur une situation préoccupante qui persiste dans certains quartiers, où parfois les marchands empiètent largement sur l'espace public, entravant la circulation et la propreté du quartier chaque jour. Ceci crée des nuisances importantes tant pour les riverains que pour les usagers de la voie publique et les autres commerçants. Quand les infractions sont constatées, et malgré les plaintes des habitants, la situation ne semble pas toujours s'améliorer.

Il s'agit du respect de la législation en vigueur concernant les dimensions des étals extérieurs des commerces, les taxes perçues à ce titre, ainsi que la garantie du passage libre sur les trottoirs, la propreté publique et aspect de notre belle commune.

1. Stationnement abusif et obstruction de la voirie

Il est devenu courant de constater que des véhicules en double file bloquent la circulation, notamment pour le chargement et le déchargement des marchandises. Cette pratique perturbe fortement la mobilité et pose un problème de sécurité routière.

• Quelles actions de contrôle la commune met-elle en place pour sanctionner ce type d'abus ?

• Y a-t-il eu des interventions de la police locale pour verbaliser ces stationnements illégaux ?

• Quelles mesures concrètes la commune envisage-t-elle pour empêcher cette occupation illégale et récurrente de l'espace public ?

2. Dépôt d'immondices et insalubrité

Un autre problème majeur concerne l'accumulation de déchets et d'invendus, transformant l'espace public en un véritable dépotoir. Les habitants et commerces doivent subir cette situation au quotidien, et cela nuit considérablement à l'image des quartiers.

• Les commerçants sont-ils soumis à une obligation de gestion des déchets comme tout professionnel ?

• La commune effectue-t-elle des contrôles de salubrité pour s'assurer que les déchets sont correctement évacués ?

• Des sanctions sont-elles prévues pour les commerçants qui abandonnent leurs déchets sur la voie publique ?

3. Respect des dimensions des étals extérieurs et réglementation en vigueur

La présence d'étals et de marchandises placées à l'extérieur des commerces est une pratique courante qui contribue à l'animation de nos rues. Cependant, il est impératif qu'elle se fasse dans le respect des règles établies afin d'éviter les débordements qui nuisent aux piétons, notamment les personnes à mobilité réduite, les poussettes et les seniors.

• Pouvez-vous confirmer quelles sont les dimensions maximales autorisées pour les étals extérieurs en fonction des rues et des quartiers ?

• Existe-t-il un règlement spécifique propre à Molenbeek-Saint-Jean en la matière et comment est-il appliqué ?

• Quelles actions sont mises en place pour contrôler les commerçants qui ne respecteraient pas ces dimensions ?

4. Perception des taxes sur les étals extérieurs

L'installation d'étals extérieurs fait l'objet d'une taxation communale. Cependant, il est essentiel de s'assurer que cette taxe est appliquée de manière juste et équitable à tous les commerçants.

• Pouvez-vous détailler le montant et les critères de taxation appliqués aux étals extérieurs ?

• Quels contrôles sont effectués pour s'assurer que tous les commerçants concernés paient cette taxe ?

• Existe-t-il un suivi régulier ou un recensement des commerces bénéficiant de cette autorisation ?

5. Respect des passages libres sur les trottoirs et accessibilité

Dans certaines rues, l'occupation excessive des trottoirs par des étals commerciaux crée des situations problématiques pour les piétons. Or, la législation impose un espace de passage minimal afin d'assurer la circulation sécurisée des usagers de l'espace public.

• Quelle est la largeur minimale du passage à respecter sur les trottoirs à Molenbeek-Saint-Jean conformément aux réglementations régionales et communales ?

• Quels moyens de contrôle sont actuellement mis en place pour garantir le respect de cet espace libre ?

• En cas d'infraction, quelles sont les sanctions appliquées aux commerçants qui ne respectent pas ces obligations ?

Conclusion

Il est inacceptable qu'un commerçant s'approprie ainsi l'espace public au détriment des riverains et des autres usagers. Un équilibre doit être trouvé entre l'activité économique et le respect des règles de civisme et de salubrité.

Il est primordial d'assurer un équilibre entre le dynamisme commercial de notre commune et le respect des règles permettant à tous les usagers d'évoluer dans un espace public accessible et sécurisé. À ce titre, je demande au Collège communal de renforcer les contrôles, d'assurer une équité dans la perception des taxes et de veiller au strict respect des passages libres sur nos trottoirs.

Je demande donc au Collège communal :

- De renforcer les contrôles concernant le stationnement et l'occupation de la voirie,

- D'appliquer des sanctions strictes en cas de non-respect des règles de propreté et d'étalage,

- D'assurer un suivi régulier pour éviter que cette situation ne devienne une norme.

Je vous remercie pour vos réponses et les mesures que vous comptez mettre en place afin de garantir un cadre de vie harmonieux pour tous les Molenbeekois.

Didier MILIS
Conseiller communal

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Milis, Gemeenteraadslid MR, met betrekking tot de naleving van de wetgeving inzake de grootte van buitenkramen, de inning van belastingen, het onderhoud van onbelemmerde doorgangen op stoepen.- uitstel van 23/04/2025- uitstel van 21/05/2025

---

12 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Garcia, Conseillère communale MR, relative à la présence persistante de bâches et affiches électorales sur des propriétés privées.- report du 23/04/2025- report du 21/05/2025**

Madame la Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les membres du Collège,

Six mois après les élections du 13 octobre 2024, des bâches et affiches électorales restent toujours visibles sur certaines propriétés privées de notre commune. Cette situation pose question quant au respect des règles électorales et à l'occupation prolongée de l'espace visuel à des fins partisanes.

Si la campagne électorale a une durée limitée, il est inacceptable que certains continuent à en tirer profit bien après le scrutin. Le maintien prolongé de ces affiches et bâches crée une inégalité entre les candidats et donne l'impression que certains peuvent prolonger leur visibilité de manière indue.

Dans ce cadre, je souhaite poser les questions suivantes au Collège :

1. Quelles actions la commune compte-t-elle entreprendre pour s'assurer du retrait des bâches et affiches électorales qui restent en place plusieurs mois voire années après les élections ?

2. Des sanctions sont-elles prévues pour les partis et/ou les candidats qui laissent leur matériel électoral en place bien après la fin de la période électorale ?

3. La commune envisage-t-elle de prendre elle-même des mesures pour le retrait de ces affichages en cas d'inaction des partis et/ou candidats concernés ?

Il est essentiel que les règles électorales soient appliquées de manière équitable et que l'espace public ne soit pas utilisé abusivement à des fins électoralistes une fois les élections passées.

Je vous remercie pour votre attention et vos réponses.

Cette version évite toute référence juridique incertaine et met l'accent sur l'enjeu démocratique et l'égalité entre les candidats.

Gloria GARCIA-FERNANDEZ
Conseillère communale

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door mevrouw Garcia, Gemeenteraadslid MR, met betrekking tot de aanhoudende aanwezigheid van dekzeilen en verkiezingsposters op private eigendommen.- uitstel van 23/04/2025- uitstel van 21/05/2025

---

13 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Van Merris, Conseiller communal MR, relative à l'évolution du tonnage des dépots clandestins et à la collaboration avec la Région pour la gestion des voiries régionales.- report du 23/04/2025**

Monsieur le Président,

Madame la Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Échevins,

Chers collègues,

Je souhaite attirer votre attention sur deux sujets cruciaux pour notre commune : l'évolution des dépôts clandestins et la gestion des voiries régionales en collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale.

1) Évolution du tonnage des dépôts clandestins. Les dépôts clandestins constituent une problématique persistante affectant la qualité de vie de nos concitoyens. Selon les données communales, en 2023, nos services ont collecté 3 114,40 tonnes de déchets issus de dépôts clandestins et de la vidange des corbeilles publiques, engendrant un coût de près de 613 188 euros, soit une moyenne de 51 000 euros par mois.

Face à cette situation, je souhaiterais poser les questions suivantes :

- Dispose-t-on de données pour l'année 2024 afin d'évaluer l'évolution du phénomène des dépôts clandestins dans notre commune ?

- Quelles actions spécifiques la commune a-t-elle mises en place depuis janvier 2025 pour prévenir ces dépôts et sanctionner les contrevenants ?

- Des campagnes de sensibilisation ou des initiatives communales ont-elles été entreprises pour encourager les habitants à maintenir la propreté de leur environnement ?

2) Collaboration avec la Région pour la gestion des voiries régionales:

Dans ce contexte, je souhaiterais connaître :

- Comment la commune de Molenbeek-Saint-Jean collabore-t-elle avec la Région pour la gestion et l'entretien des voiries régionales situées sur notre territoire ?

- Quels sont les projets de partenariat avec la Région pour les voiries régionales de notre commune ?

- Quelles mesures sont prises pour assurer une coordination efficace entre les services communaux et régionaux lors des interventions sur ces voiries ?

Il est essentiel que notre commune continue à œuvrer en étroite collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale pour améliorer la gestion des voiries et lutter efficacement contre les dépôts clandestins, garantissant ainsi un cadre de vie agréable à nos concitoyens.

Je vous remercie pour vos réponses.

Didier VAN MERRIS
Conseiller communal

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Van Merris, Gemeenteraadslid MR, met betrekking tot de evolutie van het tonnage clandestiene stortplaatsen en de samenwerking met het Gewest voor het beheer van de gewestwegen.- uitstel van 23/04/2025

---

14 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Van Merris, Conseiller communal MR, relative la sécurité et à la prévention des agressions envers les travailleurs communaux.- report du 23/04/2025- report du 21/05/2025**

Monsieur le Président,

Madame la Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Échevins,

Chers collègues,

Je souhaite interpeller le Collège à la suite d'un événement grave survenu récemment sur le territoire communal.

Cet événement met en lumière les risques encourus par les travailleurs communaux dans l'exercice de leur mission sur notre commune. Ces professionnels sont en première ligne pour accompagner les citoyens les plus précarisés, parfois dans des contextes de tension extrême. Il est inacceptable qu'ils puissent être la cible de violences sur l'espace public.

Dans ce cadre, je souhaite poser les questions suivantes au Collège :

1) Évaluation et renforcement des mesures de prévention

• La commune dispose-t-elle d'un plan de prévention spécifique pour protéger ses travailleurs en déplacement sur le terrain ou sur le chemin vers le lieu de travail?

• Des formations en gestion des conflits et en prévention des agressions sont-elles proposées aux agents qui exercent des missions à domicile ou dans l'espace public ?

• La commune pourrait-elle encourager la mise en place d'un système d'alerte rapide ou d'un dispositif d'accompagnement pour les visites à domicile considérées comme à risque ?

2) Sécurité des agents sur l'espace public

• Quelles mesures concrètes la commune peut-elle mettre en place pour assurer une meilleure sécurité des agents en mission ?

• Un travail de coordination avec le CPAS et les services de proximité est-il envisagé afin d'identifier les situations sensibles et d'anticiper les risques ?

• La commune envisage-t-elle de renforcer la présence des agents communaux de prévention et

de médiation dans les quartiers où des tensions ont été signalées ?

3)Collaboration avec les partenaires locaux

• Une concertation spécifique entre la commune, le CPAS et les services de prévention est-elle prévue pour tirer les leçons de cet événement et proposer des améliorations en matière de sécurité ?

• Comment la commune compte-t-elle soutenir les travailleurs victimes d'agressions en dehors du cadre strictement judiciaire (ex. soutien psychologique, adaptation des conditions de travail) ?

Les travailleurs de notre commune assurent un rôle essentiel auprès des citoyens les plus vulnérables. Il est impératif de leur garantir un environnement de travail sécurisé, à la hauteur des missions qu'ils accomplissent au service de la collectivité.

J'attends des réponses claires sur les actions concrètes que la majorité envisage de mettre en place pour éviter qu'un tel événement ne se reproduise.

Didier Van Merris

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Van Merris, Gemeenteraadslid MR, met betrekking tot de veiligheid en het voorkomen van aanvallen op gemeentepersoneel.- uitstel van 23/04/2025- uitstel van 21/05/2025

---

15 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Deknudt, Conseillère communale Team Fouad Ahidar, relative aux problèmes à l'école Egied Van Broeckhoven.- report du 23/04/2025- report du 21/05/2025**

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Deknudt Gemeenteraadslid Team Fouad Ahidar, met betrekking tot de problemen in de Egied Van Broeckhovenschool- uitstel van 23/04/2025- uitstel van 21/05/2025

Beste burgemeester,

Beste schepenen en collega's van de gemeenteraad,

Ik zou graag jullie aandacht willen vragen voor de problemen die zich voordoen bij de Egied Van Broeckhovenschool.

Meerdere ouders hebben het nieuws gekregen voor het verlof dat hun kinderen na de vakantie geen plek meer hadden op deze school wegens schorsing.

Een schorsing die voor vele ouders plots en onverwacht aankwam. Hoe is het mogelijk dat een schorsing plots en onverwacht is? En waarom werd deze schorsing uitgevoerd op 2 maanden tijd voor het einde van het schooljaar waardoor deze leerlingen hun schoolcarrière in het gedrang komt?

Sommige van deze schorsingen zouden ook voortvloeien uit de ongeschiktheid van de school om leerlingen met een beperking goed te kunnen opvangen. Dit toont weer een schrijnend probleem in vele Brusselse scholen aan, het ontbreken van ondersteuning voor leerlingen met een beperking.

Hoewel het hier niet gaat om een gemeentelijke school wordt de vraag toch gesteld of het niet mogelijk is enige ondersteuning aan te bieden?

Zou de communicatie met de ouders niet opnieuw kunnen worden opengezet en kan er gekeken worden om deze leerlingen ten minste hun schooljaar te laten afmaken?

Verder zou ik toekomstgericht ook willen vragen of er meer aandacht kan besteed worden aan leerlingen met een beperking, waarvoor het al heel moeilijk is om een school te vinden? Deze leerlingen dienen extra ondersteund te worden niet verder gestigmatiseerd.

Hoe kunnen wij als gemeente ook scholen helpen die niet tot de gemeentelijke scholen behoren?

Alvast bedankt voor jullie aandacht.

Harmony Deknudt

Gemeenteraadslid

TEAM FOUAD AHIDAR

---

16 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Garcia Fernandez, Conseillère communale MR, au sujet du fait que les jeunes bruxellois ne sont plus les bienvenus à la côte belge.- report du 21/05/2025**

INTERPELLATION DU COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Introduite par : **MR – VLD – Gloria GARCIA_FERNANDEZ - Conseillère communale**

Date du Conseil communal : **21/05/2025**

Date de rédaction : **04/05/2025**

Date de d'introduction : **04/05/2025**

Envoyée à :

- **Via mail : Président du Conseil communal : hrahali@molenbeek.irisnet.be**
- **Via mail : Secrétariat communal : nvandeput@molenbeek.irisnet.be; jlmarchal@molenbeek.irisnet.be ; mgarcia-fernandez@molenbeek.irisnet.be**
- **Via courrier :**

Transmis par : Chef de groupe Didier MILIS

Objet : Les jeunes bruxellois ne sont plus les bienvenus à la côte belge

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Le 3 mai 2025, un article paru dans Sudinfo titrait : « Les jeunes bruxellois ne sont plus les bienvenus à la côte belge ». Ce papier relate une série d'incidents survenus à Ostende le 1er mai, en pointant nommément « des jeunes de Molenbeek » comme auteurs de désordres. On y évoque des bagarres, des incivilités, voire des départs sans payer dans certains établissements, et ce, de manière généralisante.

Ce type de discours, hélas trop fréquent, contribue à entretenir une image négative de notre jeunesse, et plus largement de notre commune. Il est essentiel de rappeler que ces amalgames sont injustes, dangereux, et qu'ils nuisent aux efforts menés au quotidien pour construire un vivre-ensemble serein et respectueux.

Dans ce contexte, plusieurs questions se posent :

1. Le Collège a-t-il pris connaissance de cette publication et de la manière dont les jeunes molenbeekois y sont mis en cause ?

2. Une réaction officielle est-elle envisagée, notamment vis-à-vis de la presse ou des autorités concernées ?

3. Quelles sont les actions en cours ou prévues pour valoriser les jeunes de Molenbeek, renforcer leur implication citoyenne et offrir une image positive de leur engagement ?

4. Comment la commune compte-t-elle répondre à ces discours stigmatisants de manière structurée, par exemple via des campagnes de communication ou des projets de mise en lumière des parcours inspirants ?

Il est temps de cesser de désigner une partie de notre jeunesse comme bouc émissaire dès qu'un incident survient. Notre devoir est de les soutenir, de leur faire confiance et de les mettre en avant pour ce qu'ils sont réellement : une richesse pour notre commune.

Gloria GARCIA-FERNANDEZ
Conseillère communale
Cheffe de file

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie van Mevrouw Garcia Fernandez, Gemeenteraadslid MR, over gemeentelijk bestuur, over het feit dat Brusselse jongeren niet langer welkom zijn aan de Belgische kust.- uitstel van 21/05/2025

---

17 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Rachid Mahdaoui, Conseiller communal TFA, concernant la fermeture estivale des complexes sportifs du Sippelberg et du Verbiest.**

Madame, Monsieur,

Je souhaite vous interpeller au sujet de la décision prise lors du Collège du 24 avril 2025, relative à la fermeture des complexes sportifs du Sippelberg et du

Verbiest du 15 juillet au 15 août inclus.

Cette fermeture totale et simultanée de deux infrastructures sportives majeures soulève de vives inquiétudes au sein des clubs et associations locales, notamment en ce qui concerne la continuité de leurs activités et leur relation avec les fédérations sportives dont ils dépendent. En effet, cette interruption intervient en pleine période de préparation de saison, de stages d'été, voire de compétitions, ce qui compromet sérieusement leur organisation et leur crédibilité.

Aussi, je vous demande :

1. Quelles sont les motivations précises ayant conduit à cette décision de fermeture complète durant un mois, sans solution alternative proposée ?
2. A-t-on envisagé un calendrier aménagé ou une fermeture partielle permettant une certaine continuité d'activité ?
3. Quelles mesures seront prises pour soutenir les clubs impactés, tant sur le plan logistique que financier ?
4. Enfin, une concertation a-t-elle été menée avec les clubs avant la prise de cette décision, et dans le cas contraire, serait-il possible d'organiser une réunion dans les plus brefs délais afin de discuter de pistes d'atténuation ?

Cette décision, dans sa forme actuelle, risque de porter un préjudice important au tissu sportif local. Il est donc crucial d'envisager des ajustements pour répondre aux besoins concrets du terrain.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Rachid Mahdaoui

Conseiller communal, Chef de groupe TFA

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Rachid Mahdaoui, Gemeenteraadslid van TFA, over de zomersluiting van de sportcomplexen Sippelberg en Verbiest.

---

18 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Didier Van Merris, Conseiller**

INTERPELLATION DU COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Introduite par : **MR – VLD – Didier VAN MERRIS - Conseiller communal**

Date du Conseil communal : **21/05/2025**

Date de rédaction : **07/05/2025**

Date de d'introduction : **07/05/2025**

Envoyée à :

- **Via mail : Président du Conseil communal : hrahali@molenbeek.irisnet.be**
- **Via mail : Secrétariat communal : nvandeput@molenbeek.irisnet.be; jlmarchal@molenbeek.irisnet.be ; mgarcia-fernandez@molenbeek.irisnet.be, didiervanmerris@hotmail.com**
- **Via courrier :**

Transmis par : Chef de groupe Didier MILIS

Objet : Chantier prévu sur le Ring de Bruxelles

Monsieur le Bourgmestre ff,

Mesdames et Messieurs les membres du Collège,

Je souhaite vous interpeller au sujet du vaste chantier prévu sur le Ring de Bruxelles, et plus particulièrement au croisement avec la chaussée de Ninove, qui impactera directement notre commune de Molenbeek, ainsi que nos voisins d'Anderlecht et de Berchem-Sainte-Agathe.

L'enquête publique actuellement en cours prévoit, entre autres, la destruction de l'actuel pont, la création d'un nouvel échangeur dit "Single Point Interchange", et la suppression de la sortie 12 Kattebroek. Ces transformations auront des conséquences lourdes sur la mobilité, la fluidité du trafic, et donc la qualité de vie de nombreux riverains molenbeekois.

Dans ce contexte, je m'interroge :

1. Le Collège a-t-il été formellement consulté par les autorités flamandes ou par Bruxelles Mobilité sur ce projet ?
2. Quelle position la commune de Molenbeek entend-elle défendre dans le cadre de

l'enquête publique ?

3. Une concertation a-t-elle eu lieu avec les communes voisines, notamment Dilbeek, où plusieurs mesures ont été annoncées, et Anderlecht, qui a déjà exprimé une opposition ferme ?

4. Comment Molenbeek entend-elle anticiper et gérer les reports de trafic induits par la suppression de la sortie 12, notamment sur les axes Mettewie, Karreveld ou Bossaert ?

5. Enfin, concernant les multiples chantiers prévus ou reportés sur la chaussée de Ninove : quelles garanties avons-nous sur la cohérence globale de ces interventions ? Comment assurer une mobilité fluide, respectueuse des riverains, équilibrée entre tous les usagers, piétons, cyclistes, automobilistes, sans tomber dans une logique punitive ?

Nous avons besoin d'une vision claire, équilibrée et concertée de la mobilité sur cet axe structurant, plutôt que d'une accumulation de chantiers déconnectés entre niveaux de pouvoir.

Je vous remercie pour vos réponses.

Didier VAN MERRIS
Conseiller communal

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Didier Van Merris, Gemeenteraadslid MR, over de geplande werf op de Brusselse Ring.- uitstel van 21/05/2025

---

19 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Didier Van Merris, Conseiller communal MR, concernant une offre d'emploi pour un collaborateur au sein du service Population.- report du 21/05/2025**

INTERPELLATION DU COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Introduite par : **MR – VLD – Didier VAN MERRIS - Conseiller communal**

Date du Conseil communal : **21/05/2025**

Date de rédaction : **07/05/2025**

Date de d'introduction : **07/05/2025**

Envoyée à :

- **Via mail : Président du Conseil communal : hrahali@molenbeek.irisnet.be**
- **Via mail : Secrétariat communal : nvandeput@molenbeek.irisnet.be; jlmarchal@molenbeek.irisnet.be ; mgarcia-fernandez@molenbeek.irisnet.be, didiervanmerris@hotmail.com**

- **Via courrier :**

Transmis par : Chef de groupe Didier MILIS

Objet : Offre emploi collaborateur au sein du service Population

Monsieur le Bourgmestre ff,

Mesdames et Messieurs les membres du Collège,

J'ai récemment constaté la publication d'une offre d'emploi pour un poste de collaborateur au sein du service Population de notre administration communale. Cela m'amène à poser une série de questions sur la stabilité du personnel dans ce service, ainsi que plus largement au sein de l'administration.

Le bon fonctionnement des services communaux dépend en grande partie de la continuité et de l'expertise des agents qui y travaillent. Or, un turn-over important peut nuire à l'efficacité des services et à la qualité de l'accueil des citoyens.

Dès lors, je souhaiterais obtenir des informations précises à ce sujet. Plus concrètement :

1. Quel est le taux de turn-over observé ces trois dernières années au sein de l'administration communale, et en particulier dans le service population ?

2. Combien de démissions ont été enregistrées sur cette période, par service si possible ?

3. Combien d'agents sont actuellement en congé maladie de longue durée ?

4. Quelles sont les mesures mises en place pour favoriser le bien-être au travail, prévenir les départs et assurer un cadre de travail stable et attractif ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses et reste persuadé que la transparence en matière de gestion des ressources humaines est essentielle pour renforcer la confiance des citoyens et du personnel dans notre institution.

Didier VAN MERRIS
Conseiller communal

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Didier Van Merris, Gemeenteraadslid MR, over een vacature voor een personeelslid bij de dienst Bevolking.- uitstel van 21/05/2025

---

20 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Milis, Conseiller communal MR, relative à Molenbeek sans pilote, qui assume encore la gouvernance de cette commune.**

INTERPELLATION DU COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Introduite par : **MR – VLD – Didier MILIS - Conseiller communal**

Date du Conseil communal : **22/05/2025**

Date de rédaction : **13/05/2025**

Date de d'introduction : **13/05/2025 – 21:45**

Envoyée à :

- **Via mail : Président du Conseil communal : hrahali@molenbeek.irisnet.be**
- **Via mail : Secrétariat communal : nvandeput@molenbeek.irisnet.be; jlmarchal@molenbeek.irisnet.be ; mgarcia-fernandez@molenbeek.irisnet.be**
- **Via courrier :**

Transmis par : Chef de groupe Didier MILIS

Objet : **Molenbeek sans pilote : qui assume encore la gouvernance de cette commune ?**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Le samedi 10 mai, *La Dernière Heure* publiait un article alarmant sur la situation politique à Molenbeek.
Le constat est préoccupant : la commune traverse une période prolongée d'instabilité institutionnelle, marquée par l'absence durable de la bourgmestre Catherine Moureaux, l'incertitude persistante autour de son retour et le blocage politique provoqué par le maintien en poste de l'échevin Mohammed Kalandar malgré sa rupture avec le PS.

Dans ce contexte, il est important de souligner que le **PTB pourrait devenir le premier groupe de la majorité** si Monsieur Kalandar venait à quitter ou être exclu du PS.
Ce parti, qui a fondé son discours sur l'exigence de bonne gouvernance et de clarté démocratique, reste pourtant remarquablement silencieux face à la situation actuelle. Ce mutisme interroge, tout comme son refus apparent d'assumer une quelconque responsabilité dans l'état de blocage politique que traverse la commune.

De même, le maintien de Monsieur Kalandar dans l'exécutif communal, sans base politique cohérente, affaiblit la légitimité de l'ensemble du Collège et pose une question démocratique majeure.

Je pose donc les questions suivantes :

1. Quelles mesures ont été prises pour garantir une gouvernance stable et fonctionnelle depuis

l’absence prolongée de la bourgmestre ?

2. Le PTB, qui pourrait devenir le premier groupe de la majorité, entend-il enfin assumer ses responsabilités politiques dans ce contexte de paralysie ?

3. Le Collège considère-t-il que Monsieur Kalandar dispose toujours d’une légitimité démocratique suffisante pour rester échevin, et sur quelle base ?

4. Enfin, le Collège peut-il garantir que le budget 2025 et une déclaration de politique générale seront présentés dans les délais, malgré cette désorganisation persistante ?

Molenbeek ne peut pas continuer à fonctionner en pilotage automatique, sans transparence, sans cap politique clair, et dans l’indifférence totale de ceux qui prétendent défendre l’intérêt général.

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre faisant fonction, Monsieur le Président, l’expression de mes salutations distinguées.

Didier MILIS

Chef de groupe MR-VLD

Conseil communal

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Milis, Gemeenteraadslid MR, over Molenbeek zonder piloot, wie is er nog verantwoordelijk voor het bestuur van deze gemeente.